5. Abonnés : suppression automatique des abonnés inactifs

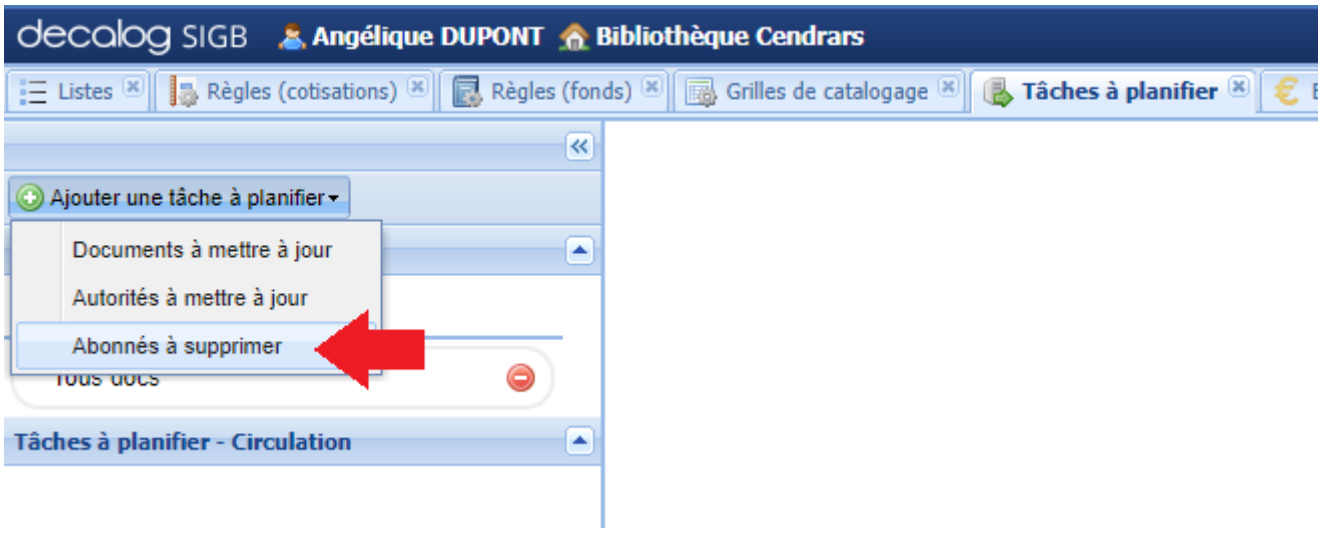
Il est possible de définir dans le logiciel des sélections d'abonnés inactifs, qui peuvent ensuite faire l'objet de traitements planifiés de suppression.

A noter : en plus des deux dates évoquées dans la partie précédente, de nouveaux éléments ont été ajoutés en base de données pour permettre de définir plus précisément l'inactivité d'un abonné :

- La date de dernière prolongation de prêt (conservée à partir de la sortie de la version 11.4, peut être affichée dans les tableaux de prêt et interrogeable depuis les statistiques)
- La date de dernière prolongation de réservation (conservée à partir de la sortie de la version 11.4, peut être affichée dans les tableaux de réservation et interrogeable depuis les statistiques)
- Le type de suppression d'un abonné (manuelle, automatique ou externe, cette dernière valeur ne concernant que des cas particuliers de suppressions d'abonnés par des requêtes externes)

Il faut en premier lieu définir une (ou plusieurs) sélection(s) d'abonnés à supprimer. Pour cela, il faut accéder au module Paramètres > onglet Tâches à planifier. Le bouton « Ajouter une tâche à planifier » permet de sélectionner l'entrée « Abonnés à supprimer ».

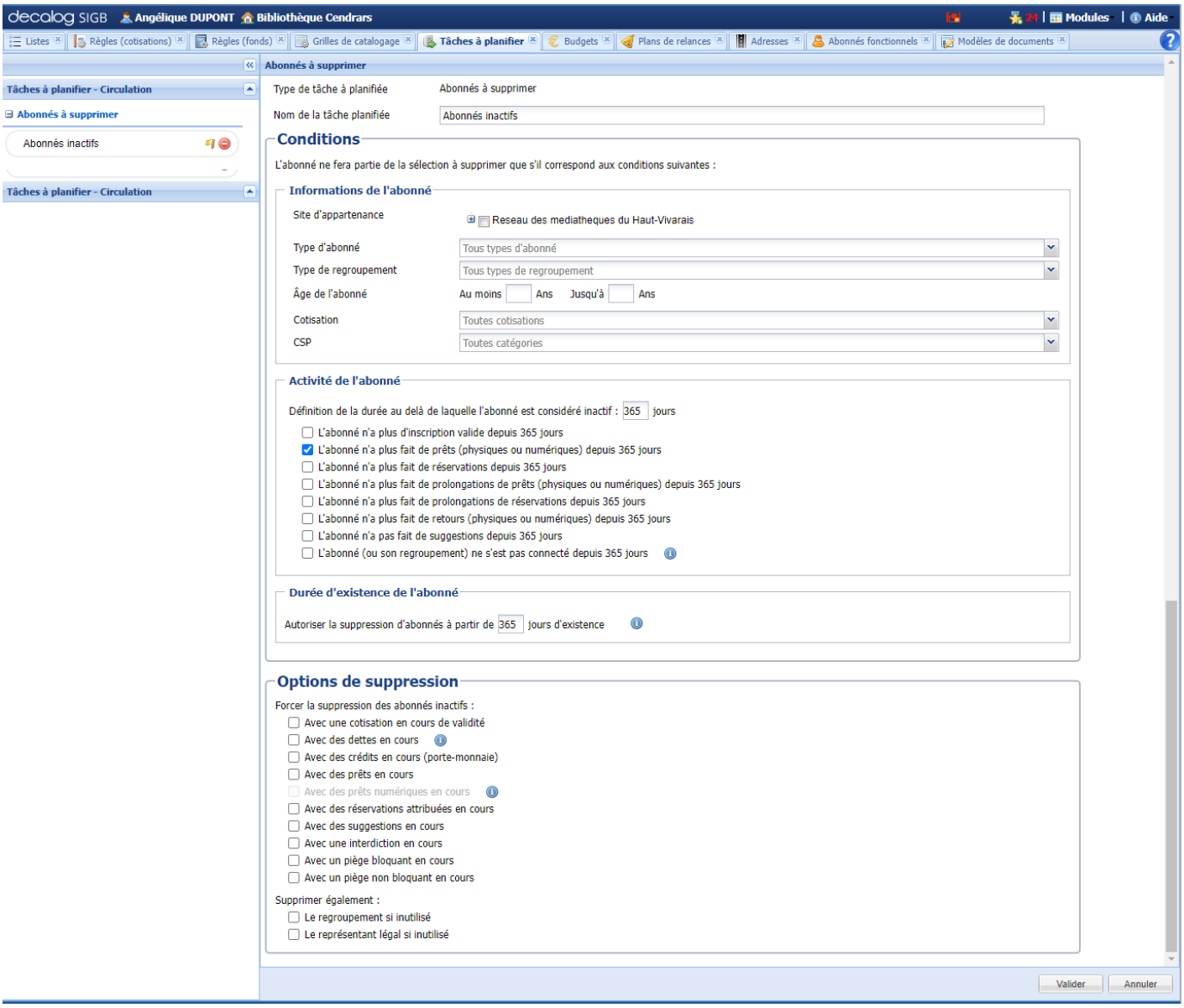
A noter que cet onglet était initialement nommé « Automates de mise à jour » (accessible uniquement pour les clients ayant activé les automates de mise à jour de notices ou d'autorités) et a été renommé afin d'inclure la préparation du traitement de suppression des abonnés inactifs.



La notion « d'inactivité » d'un abonné étant parfois différente d'une bibliothèque à l'autre, l'écran ainsi affiché permet à chaque bibliothèque de définir ce qu'elle considère comme un abonné pouvant être supprimé. On pourra ainsi choisir d'inclure ou non dans la sélection les abonnés :

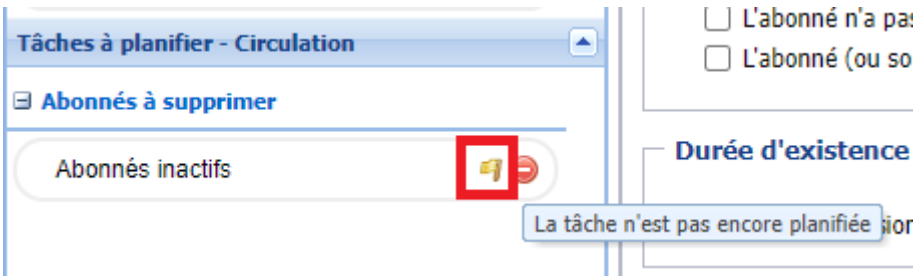
- Qui n'ont pas fait de prêts depuis XXX jours (cette durée étant également paramétrable)
- Qui n'ont pas renouvelé leur cotisation depuis XXX jours
- Qui n'ont pas réservé de documents depuis XXX jours
- Qui ne se sont pas connectés au portail ou à l'EPN depuis XXX jours
- Etc.

Le bloc « Durée d'existence de l'abonné » permet également de définir une durée minimale depuis la création de l'abonné, au-dessous de laquelle il ne sera pas supprimé. Cela est intéressant par exemple pour les abonnés préinscrits, qui n'ont pas encore forcément eu d'activité enregistrée mais dont la fiche ne doit pas être supprimée pour autant.

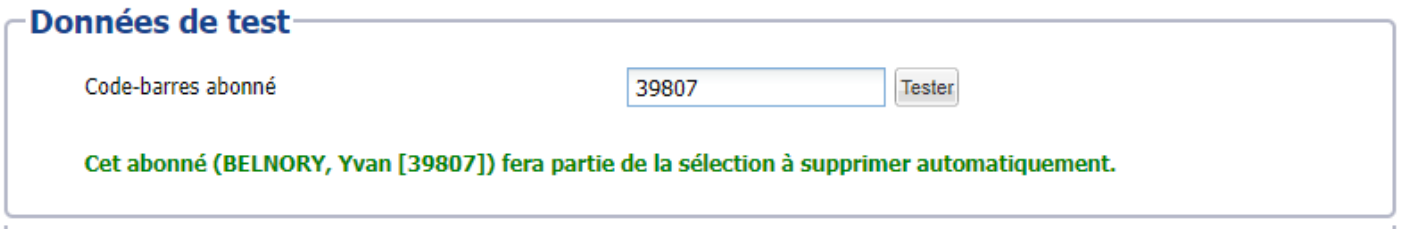


A la validation de cet écran, deux éléments apparaissent :

- Un petit drapeau jaune au niveau de la tâche qui vient d'être créée, qui signifie simplement que la tâche n'a pas encore fait l'objet d'une planification (il disparaîtra donc dès que la tâche sera planifiée).

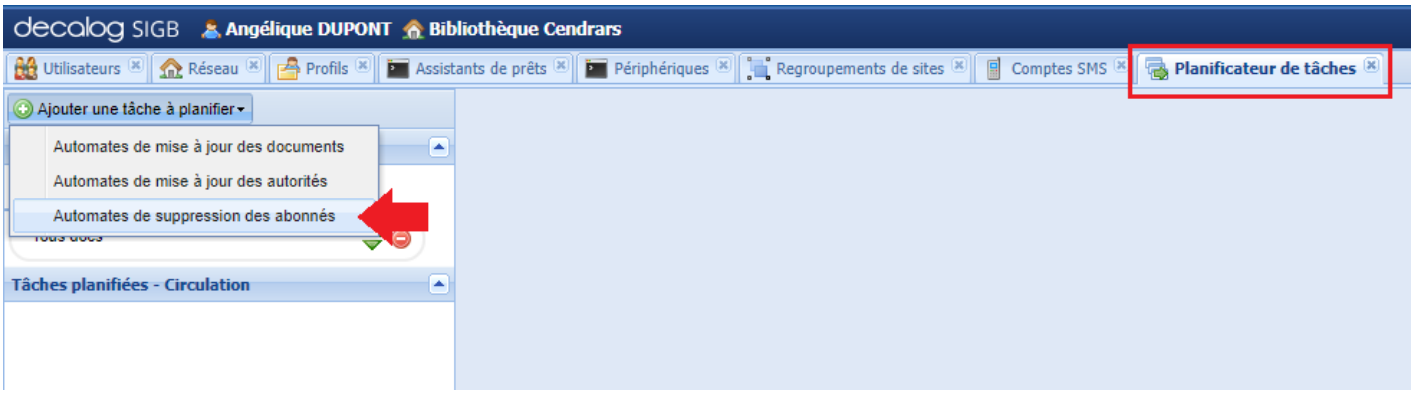


- Un bloc de test permettant de scanner un code-barres abonné et de voir si celui-ci fera partie de la sélection d'abonnés à supprimer. Cela peut permettre d'ajuster éventuellement les conditions de suppression si celles-ci s'avèrent être trop étendues ou au contraire trop restrictives.



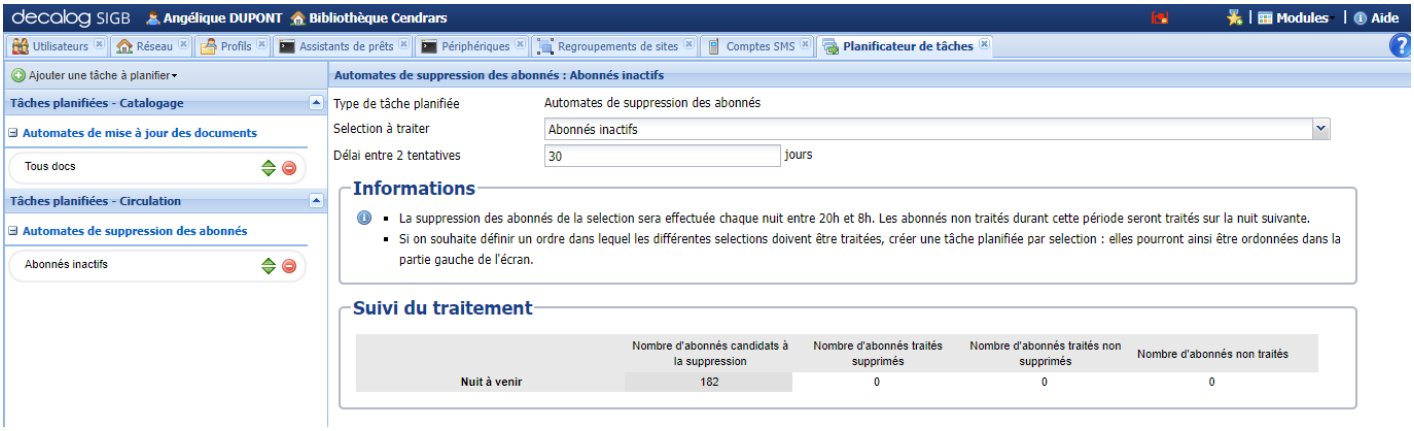
Une fois la ou les sélection(s) d'abonnés à supprimer créée(s), il est nécessaire d'en définir la planification.

Pour cela, il faut accéder au module Administration du réseau, onglet Planificateur de tâches (pour rappel, cet onglet est destiné à s'enrichir de nouvelles tâches à planifier dans les versions à venir : automatisation des envois de relances par mail par exemple, etc.). Puis cliquer sur Ajouter une tâche à planifier > Automates de suppression des abonnés.



Il suffit ensuite de définir la ou les sélection(s) d'abonnés que la tâche planifiée va traiter et de définir un délai entre deux tentatives (par défaut initialisé à 30 jours afin d'éviter de relancer trop fréquemment la tâche, mais ce délai peut bien sûr être abaissé).

Dès que l'on valider la tâche planifiée, un calcul des abonnés candidats à la suppression est automatiquement effectué : si ce nombre paraît trop élevé ou au contraire trop restreint, il est possible d'aller ajuster dans les paramètres les conditions définissant la sélection d'abonnés à supprimer.



Pour rappel, toute suppression d'abonné (automatique ou manuelle) est irréversible ! Attention donc à bien définir vos conditions de suppression et à bien tester votre

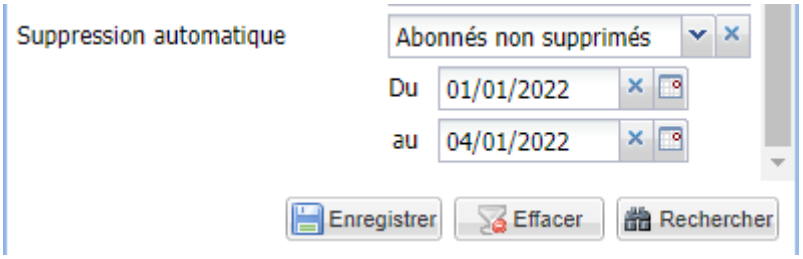
sélection avant de planifier la tâche.

La tâche planifiée est exécutée toutes les nuits. Les chiffres relatifs à l'exécution de cette tâche seront visibles dans la tâche planifiée, permettant de consulter le nombre d'abonnés :

1. Qui ont bien été supprimés par la tâche planifiée
2. Qui ne l'ont pas été malgré le fait qu'ils étaient candidats à la suppression (donc correspondaient aux conditions définies dans la sélection)
3. Qui n'ont pas pu être traités (pas assez de temps en une nuit, feront toujours partie de la sélection du lendemain).

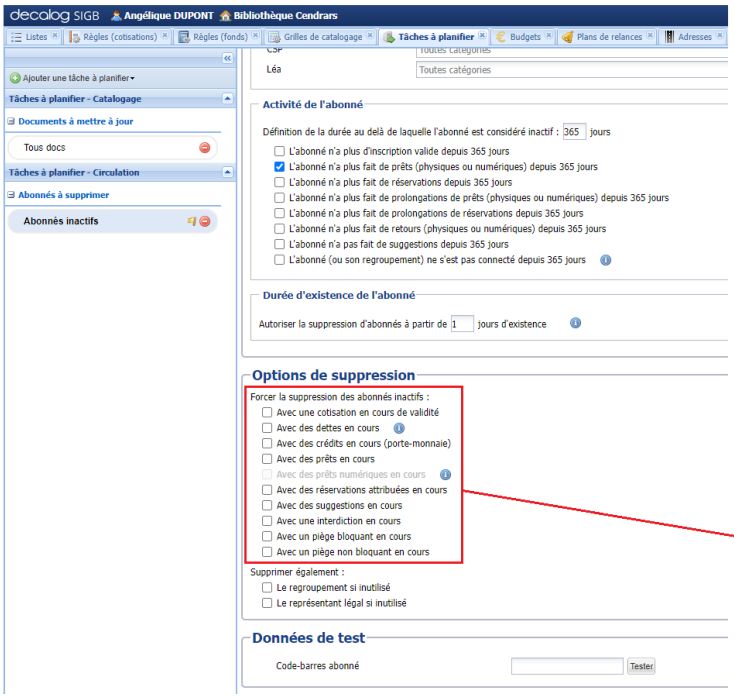
Concernant la première catégorie de ces abonnés, il est possible d'avoir le détail des abonnés supprimés dans le module statistiques (par exemple dans 03 - Tableaux standards > 01 - Année en cours (activités 2022) > 04 - Suppressions 2022 (ab)), où la dimension « Type de suppression » a été ajoutée dans les tableaux relatifs aux abonnés, et permet de distinguer les abonnés supprimés manuellement (depuis l'onglet Abonnés de Decalog SIGB) de ceux supprimés automatiquement par la tâche planifiée.

Concernant la seconde catégorie, il est possible d'avoir plus de détails à ce sujet en allant dans la recherche avancée d'abonnés (module Circulation > onglet Abonnés > panel Recherche avancée) et de faire appel au dernier critère de la liste nommé « Suppression automatique ». Ce critère permet justement de retrouver les abonnés qui faisaient partie de la sélection à supprimer, mais qui ne l'ont pourtant pas été.

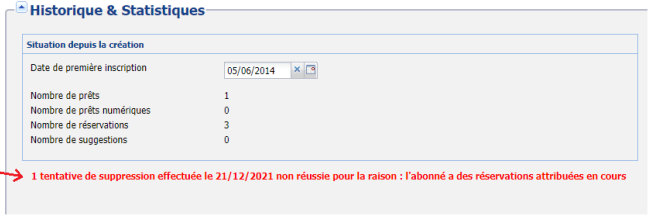


En accédant au détail de la fiche d'un abonné correspondant à ce critère de recherche, on peut ainsi consulter la raison pour laquelle l'abonné n'a pas été supprimé. Ces raisons correspondent aux options de suppressions listées sur la définition de la sélection d'abonnés à supprimer : ainsi, si on choisit de ne pas cocher ces options de suppression, ces raisons seront évoquées sur les fiches abonnés comme motifs de non-suppression.

Paramétrage de la sélection d'abonnés à supprimer :



Affichage de la raison de non-suppression dans la fiche abonné :



Created 2026-07-03 15:00:13 UTC by Admin
Updated 2026-07-03 15:00:15 UTC by Admin